

Bulletin mensuel LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Octobre 2025 n°223



Vente de bois et don de compost

**Rentrée scolaire
Année 2025/2026**

La commune de La Séguinière recrute

Page 4

Page 6

Page 10

www.mairie-laseguiniere.fr





Une rentrée pleine d'élan et de vitalité !

Après la parenthèse souvent léthargique que constituent les mois d'été, la rentrée de septembre marque toujours une reprise particulièrement vive de l'activité à tous les niveaux. Cette année encore, la transition a été pour le moins brusque et intense : dès les premiers jours de septembre, la vie communale, associative, scolaire et culturelle a retrouvé tout son dynamisme.

Vous en trouverez d'ailleurs dans les pages de ce bulletin plusieurs illustrations — sans prétendre à l'exhaustivité — des nombreux événements qui se sont déroulés ces dernières semaines.

Au niveau municipal, le repas des aînés, organisé le 5 octobre par le CCAS, a battu un record de participation avec près de 290 convives. Un beau moment de convivialité et de partage, rendu possible grâce à l'investissement des agents du restaurant scolaire et de fidèles bénévoles qui ont, une fois encore, régalé les participants.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants de la commune, et d'ouvrir la nouvelle saison culturelle avec un spectacle de grande qualité autour du cirque, dans le cadre du festival Itinérances porté par l'intercommunalité. À cela s'ajoute l'exposition, toujours visible en mairie, de l'artiste péruvien Portugal Ibana Rosillo, dont le talent mérite assurément le détour. Je vous invite à ne pas la manquer, comme je vous invite à profiter pleinement des prochains rendez-vous de notre programmation culturelle, thématique centrale du précédent bulletin.

Mais la rentrée, c'est avant tout celle de nos écoles, véritable baromètre de la vie locale. Près de 400 enfants ont retrouvé les bancs de l'école Marcel Luneau et de l'école Notre-Dame, accompagnés avec soin par les équipes éducatives et les services municipaux.

Nos associations, elles aussi, ont repris le chemin des terrains et des salles avec enthousiasme. Je me réjouis de constater que nos clubs sportifs maintiennent des niveaux de performance très honorables, parfois même flatteurs pour une commune de notre taille. Les élus continueront bien sûr à les soutenir, comme nous l'avons toujours fait, en témoigne la petite cérémonie, du 25 septembre, en remerciement à ceux qui ont œuvré pour l'organisation du Week-end Festif.

À venir, deux événements emblématiques qui marqueront la fin de la période de rentrée et l'entrée dans la saison hivernale : la randonnée du Bouchot et la fête des boudins, programmées le dimanche 9 novembre. Je vous encourage vivement à y participer : une forte participation à ces rendez-vous fédérateurs constituera une juste récompense du travail et de l'énergie des nombreux bénévoles qui font vivre notre commune.

Enfin, La Séguinière sachant être accueillante, j'ai tout naturellement accepté que l'Association des Anciens Maires et Adjoints du Maine-et-Loire (ADAMA 49) — dont notre Maire-honoraire Jean-Paul Boisneau est le vice-président — tienne son assemblée générale à l'espace Prévert ce vendredi 10 octobre. Cette structure, véritable conseil de sages, réfléchit sur l'évolution de la société et des collectivités. Pour ces dernières, il est d'ailleurs fréquent que les discussions abordent les sujets des ressources des communes et donc de leur fiscalité.

Aussi, je terminerai cet édito sur ce dernier point qui suscite légitimement des interrogations : l'évolution de la taxe foncière. Vous avez pu constater sur votre avis l'apparition d'une nouvelle colonne, correspondant à une taxe additionnelle perçue par Cholet Agglomération. Comme je vous l'avais indiqué en avril dernier, cette contribution intercommunale vient alimenter le budget de l'Agglomération.

Consciente de cet impact — qui représente en moyenne une hausse d'environ une centaine d'euros —, la commune a fait le choix de ne pas augmenter son propre taux d'imposition. Votre conseil municipal a ainsi souhaité préserver le pouvoir d'achat des Ziniérais, tandis que l'intercommunalité, contrainte par leur contribution au redressement des finances publiques, a opté pour le taux le plus modéré parmi les différentes options envisagées.

Je vous souhaite à toutes et à tous, même si au moment où vous lirez ces lignes la rentrée semblera déjà loin, une belle reprise d'automne, pleine d'énergie, de projets partagés et de moments conviviaux.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances

05/09	Lazhare KOURICHE
18/09	Tom BELAUD

Décès

11/09	Gilles GRAVELEAU 77 ans
11/09	Patrick BROSSET 75 ans

Autres infos

En couverture :

Inauguration logements à loyer modéré
Rue du Sacré Cœur le 26/9/2025

Edition n°223 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr
le 15 octobre 2025

**Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière
N°ISSN : 2802-9046**



Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Commune de La Séguinière
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tel. 02 41 56 90 53
Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Spectacle « Itinérances »

Samedi 27 septembre

En partenariat avec la saison culturelle intercommunale Itinérances, la compagnie Si Seulement s'est produite au Moulin de la Cour devant un public bien fourni. Les spectateurs ont été charmés par la grâce des deux artistes professionnels.

Quelques jours avant la représentation, ces derniers avaient rencontré les enfants des écoles pour leur faire découvrir l'art du cirque à l'aide de quelques gestes techniques et au cours d'échanges sur la création artistique.



Actualité en images



Repas des seniors



Dimanche 5 octobre

La salle des fêtes a accueilli pas moins de 290 convives de plus de 70 ans à l'occasion du repas annuel des aînés, offert par le Centre Communal d'Action Sociale et la Commune. Préparé par le cuisinier du restaurant scolaire, assisté d'une partie de son équipe, le menu a régalé les participants. Cette année, le repas avait pour thème "la mer", que l'on retrouvait aussi bien dans la décoration que dans les assiettes. L'animation était assurée par le groupe Hollistik, venu de Saint-Augustin-des-Bois (49).



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Mois	Octobre	Novembre
Fruits et légumes (Richou)	15, 22, 29	5, 12, 19, 26
Fromager (Beillevaire)	15, 22, 29	5, 12, 19, 26
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	15, 22, 29	5, 12, 19, 26
Poissonnier (La Balade d'Antho)	15, 22, 29	5, 12, 19, 26
Association Amitié Sandogo	15, 29	12, 26
Pommes (GAEC Augereau)	15, 29	12, 26

VACCINATION PUBLIQUE

Séance gratuite à La Séguinière

Dans le cadre de la prévention santé, une séance de vaccination publique gratuite est organisée à La Séguinière, en partenariat avec le Centre de Vaccination Polyvalente du CHU d'Angers : Mardi 4 novembre de 15h30 à 18h30 à la mairie.

Les vaccins suivants pourront être administrés gratuitement : *Vaccin DTCP (diphétique, tétanique, coquelucheux et poliomyélitique), Vaccin contre la grippe (fourni sur place ou apporté par la personne vaccinée).*

Autres infos :

- *Inscription obligatoire en mairie avant la séance.*
- *Concerne les adultes et les enfants à partir de 6 ans*
- *Tout enfant mineur devra être accompagné d'un parent ou d'un représentant de l'autorité parentale, qui devra donner son autorisation pour la vaccination.*

N'hésitez pas à profiter de cette occasion pour mettre à jour votre protection vaccinale, et contribuer ainsi à la santé de tous !

VENTE DE BOIS ET DON DE COMPOST

La commune organise deux permanences, au niveau du Parking de la Prairie à l'emplacement de l'ancien Ecopoint pour permettre aux habitants de bénéficier de compost (gratuit) et/ou de bois de chauffage (vente) :

• Compost (don gratuit)

Date : Samedi 8 novembre, de 9h à 11h

Inscription obligatoire : avant le 5 novembre en mairie.

• Bois de chauffage (vente)

Date : Samedi 29 novembre, de 9h à 11h

Prix : 90 € pour un lot de 2 m³

Inscription obligatoire : avant le 20 novembre en mairie.

Informations importantes pour la vente de bois : un nombre limité de lots est disponible. En cas de demandes supérieures à l'offre, un tirage au sort sera effectué. Priorité sera donnée aux habitants n'ayant jamais bénéficié de cette vente. Le bois proposé est de nature diverse et nécessitera une période de séchage avant utilisation, avec des morceaux d'une longueur maximale de 1 mètre.



SAPEURS POMPIERS DE CHOLET

La traditionnelle tournée des calendriers

Comme chaque année à l'approche des fêtes, les Sapeurs-Pompiers de Cholet débuteront leur traditionnelle tournée de calendriers. Du 1er octobre au 31 décembre 2025, vous recevrez la visite amicale des pompiers qui viendront directement à votre domicile. Ils vous proposeront le calendrier 2026 dont la couverture est insérée dans cet article.

Quelques précisions importantes :

- Les sapeurs-pompiers se présentent en tenue professionnelle et sont munis de leur carte professionnelle. N'hésitez pas à leur demander de vous la montrer.
- Ils effectuent leur tournée seuls, en journée ou en soirée, mais sans leur camion.

Si vous n'avez pas reçu leur visite, vous pouvez toujours vous procurer le calendrier directement à la caserne de Cholet.

Attention : si un autre calendrier vous est proposé, il ne s'agit pas des véritables sapeurs-pompiers, mais de personnes malveillantes.

Les sapeurs-pompiers remercient d'avance la population pour l'accueil qu'elle leur réserve chaque année et adressent leurs meilleurs vœux à toutes et à tous pour les fêtes de fin d'année.



CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Lancement de la campagne de lutte collective

Les chenilles processionnaires du pin représentent un danger pour l'homme et les animaux, et affaiblissent les pins et cèdres en dévorant leurs aiguilles. Pour limiter leur propagation, la FDGDON 49 propose depuis plusieurs années une lutte collective à base de Bactérie de Thuringe, une bactérie naturelle toxique pour les chenilles mais sans danger pour l'homme et les animaux domestiques.

Le traitement se fait par pulvérisation sur les arbres infestés entre octobre et janvier, selon les conditions météorologiques. Il est nécessaire de rendre les arbres accessibles et de respecter quelques précautions, notamment ne pas stationner sous les arbres pendant six heures après l'application. Les inscriptions doivent être faites avant le 31 octobre 2025 pour bénéficier du tarif préférentiel de 21 € par arbre (majoration de 2 € pour les inscriptions jusqu'au 15/12/2025).

En complément, la FDGDON propose également des kits de piégeage à installer autour des troncs et la pose de nichoirs pour mésanges, qui consomment naturellement les chenilles, ainsi que l'installation de refuges pour chauves-souris, actives contre les papillons adultes. Ces solutions naturelles permettent de réduire efficacement la population de chenilles tout en respectant l'environnement.

Pour toute inscription ou demande d'information, vous pouvez contacter la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Maine-et-Loire (FDGDON 49) au 02 41 37 12 48 ou visiter leur site : www.fgdgon49.fr

LA RIVIÈRE COMMENCE À LA MAISON

Agissons pour l'eau du bassin de la Sèvre Nantaise

Le territoire de l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise n'a pas de frontières administratives mais plutôt hydrographiques. La Séguinière en fait partie en tant que membre de Cholet Agglomération et aussi comme commune située dans le périmètre du bassin versant.

L'EPTB lance une campagne de sensibilisation pour préserver l'eau, un bien commun précieux, alors qu'aucune masse d'eau du bassin ne présente un bon état écologique et chimique. Nos gestes quotidiens, comme l'usage de produits ménagers, de pesticides ou certaines pratiques de jardinage et de bricolage, contribuent aux pollutions diffuses qui dégradent la qualité de l'eau.

LA RIVIERE COMMENCE AUSSI À LA MAISON...



TOUS NOS GESTES COMPTENT !

Soutenu par :
MÉTÉO-FRANCE | Agence de l'eau Loire-Bretagne | RÉGION PAYS DE LA LOIRE | Nouvelle-Aquitaine
Versant de la Sèvre Nantaise qui répond aux objectifs du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Retrouvez tous les bons gestes sur l'eau sur : www.sèvre-nantaise.com

Cette campagne appelle l'ensemble des habitants, collectivités, associations, entreprises et écoles à agir ensemble, car chaque geste compte pour restaurer durablement la ressource en eau aujourd'hui et pour les générations futures.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

De nouveaux outils pour aider les territoires

Le dérèglement climatique affecte déjà la France et devrait intensifier les épisodes météorologiques extrêmes. Au-delà de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, il est crucial de préparer les territoires à ces changements.

Le nouveau Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) propose une cinquantaine de mesures, basées sur une trajectoire de réchauffement de +2 °C en 2030, +2,7 °C en 2050 et +4 °C en 2100.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 12 novembre à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du vendredi 10 octobre ont été votées les délibérations suivantes :

- Cession du rez-de-chaussée du bâtiment mixte au pharmacien – Ajustement du montant TTC
- Bâtiment mixte – Assurance Dommage Ouvrage
- Maison rue du Vieux Pont – Approbation de l'esquisse
- Lotissement de la Surchère 2 – Principe d'éclairage public
- Lotissement de la Surchère 2 – Missions de géomètre
- Lotissement Cœur de Bourg – Vente du lot n°11
- Piste cyclable le long de la RD158 – Acquisition de terrains
- Piste cyclable le long de la RD158 – Dossier de Consultation des entreprises
- Vidéoprotection – Branchements électriques Enedis
- Dépannage d'éclairage public – Fonds de concours versé au Syndicat d'Energie

L'État a fourni aux maires plusieurs outils gratuits pour anticiper ces phénomènes :

- Météo-France : *projections climatiques par commune (2030, 2050, 2100)*.
- APIC et Vigicrues Flash : *alertes en temps réel pour pluies intenses et crues*.
- Cartographies et analyses : *recul du trait de côte, risques forestiers, îlots de chaleur urbains*.

Ces dispositifs visent à renforcer la résilience des territoires et à aider les collectivités à adapter leurs politiques d'aménagement, de gestion des risques et de protection des habitants.

ESPACES SANS TABAC

Extension de l'interdiction de fumer depuis le 1er juillet 2025

Depuis le 1er juillet 2025, l'interdiction de fumer a été étendue à de nouveaux lieux du quotidien. La commune souhaite rappeler l'importance de cette mesure qui vise à protéger l'ensemble de la population, et plus particulièrement les enfants, contre les effets du tabagisme actif et passif, tout en contribuant à la dénormalisation du tabac dans l'espace public.

Les municipalités doivent veiller à la mise en œuvre de cette réglementation sur leur territoire. Il est désormais interdit de fumer dans les parcs et jardins publics, sur les plages bordant des eaux de baignade pendant la saison estivale, dans les zones d'attente des voyageurs telles que les quais ou arrêts de bus, ainsi que dans les espaces non couverts des bibliothèques et des équipements sportifs.

L'interdiction s'applique également aux abords immédiats des établissements scolaires, des structures accueillant des mineurs, des bibliothèques et des équipements sportifs, avec un périmètre d'au moins dix mètres autour de ces sites, tel que le précisera un arrêté à paraître.

Les communes sont chargées d'informer et d'accompagner les acteurs locaux (services municipaux, associations...) dans la mise en œuvre de ces nouvelles règles, qu'il s'agisse des écoles, des structures de petite enfance, des équipements sportifs ou des espaces publics fréquentés par les habitants. Chacun est invité à respecter ces dispositions afin de garantir des lieux de vie plus sains et agréables pour tous.



- Budget annexe Lotissement le Bordage – Correctif de la Décision Modificative n°1
- Gardiennage de l'église – Fixation de l'indemnité pour l'année 2025
- Valorisation de bois de coupe – Réévaluation du volume
- Service de restauration scolaire - Création d'emplois non permanents
- Charges de fonctionnement des écoles – Participation des communes de résidence
- Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine-et-Loire – Rapport d'activité 2024
- Syndicat Valor 3e – Rapport d'activité 2024
- Logements sociaux – Inventaire au 1er janvier 2025

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.

Vie Scolaire

Une rentrée dynamique dans les deux écoles

Photo OF



L'équipe enseignante de l'école publique

La rentrée 2024/2025 s'est déroulée sous le signe de la continuité et du dynamisme dans les deux établissements scolaires, Notre-Dame et Marcel Luneau.

École Notre-Dame

L'établissement accueille cette année 162 enfants répartis en 7 classes. L'entrée en maternelle comprend 7 très petites sections (TPS) et 16 petites sections (PS). L'effectif est en légère hausse par rapport à l'an dernier (160).

L'école poursuit également son engagement dans la démarche Éco-Ecole. Après avoir obtenu le label Bronze en 2024, puis le label Argent en 2025, l'objectif est désormais ambitieux : décrocher le label Or en 2026, sur le thème de l'alimentation. Ce projet implique toute la communauté éducative et sensibilise les enfants aux enjeux de consommation responsable et durable.

École Marcel Luneau

De son côté, l'école publique accueille cette année 228 enfants répartis en 9 classes, dont 1 TPS et 24 PS. Malgré la fermeture d'une classe et le départ de 49 élèves de CM2, la baisse des effectifs reste limitée : seulement 16 élèves en moins par rapport à 2024/2025 (244 élèves l'an dernier).

Les équipes pédagogiques ont choisi deux grands thèmes pour rythmer l'année :

- en maternelle, le bien-être, avec un travail sur la connaissance de son corps et le respect de son environnement,
- en élémentaire, un voyage autour du monde, qui permettra aux enfants de découvrir la richesse des cultures et des traditions.

À noter également : la réfection du sol de deux classes de maternelle a été réalisée cet été, améliorant ainsi le confort et la sécurité des élèves.

Ces projets et aménagements traduisent la volonté partagée de faire des écoles des lieux d'apprentissage, d'ouverture et d'épanouissement pour tous les enfants.



L'équipe enseignante de l'école privée



Un ensemble immobilier mixte au cœur du bourg soutenu par Cholet Agglomération.

La commune poursuit depuis le début du mandat sa politique de revitalisation du centre-bourg avec les acquisitions foncières et immobilières situées rue du Paradis et rue Abbé Chauveau. En partenariat avec Sèvre Loire Habitat, elle a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un projet ambitieux : la réalisation d'un ensemble immobilier mixte, comprenant une cellule commerciale et cinq logements locatifs.

Ce projet en cours de réalisation a été présenté dans le cadre du dispositif d'aide financière au renouvellement urbain. Examiné par Cholet Agglomération, il a reçu une suite favorable lors du Conseil communautaire du 16 juillet 2025.

La commune bénéficie ainsi d'une subvention de 37 811 euros pour financer l'opération d'acquisition foncière.

Cette aide a été accordée car l'opération répond aux objectifs communautaires :

- contribuer à l'aménagement et à la revitalisation du centre-bourg par l'acquisition d'un bâti vétuste,
- développer l'offre de logements locatifs publics,
- et soutenir l'activité économique locale grâce à l'installation d'une cellule commerciale.

La subvention sera versée en une seule fois, après présentation des justificatifs nécessaires (acte notarié, permis d'aménager, permis de construire, etc.).

Avec ce soutien financier, la commune affirme sa volonté d'offrir des logements accessibles et de qualité, tout en dynamisant la vie économique et sociale de son centre-bourg.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

une tradition et un passeport qui fête ses 10 ans !



Espace Roger Dronneau
Samedi 13 septembre 2025

Le samedi 13 septembre 2025, la commune de La Séguinière a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux habitants à l'Espace Roger Dronneau. Ce moment convivial a permis aux nouveaux Ziniérais de mieux connaître leur commune, ses acteurs et ses nombreuses richesses locales.

A cette occasion, un passeport leur a été remis offrant plus de 20 bons de réductions offerts par les commerçants, les associations, les artisans de la Séguinière et l'agglomération du Choletais.

Créé en octobre 2015 dans le précédent mandat, le Passeport des Nouveaux Arrivants fête, cette année, ses 10 ans d'existence. La commune a élaboré ce document qui a su évoluer au fil des années tout en restant fidèle à sa vocation première : faciliter l'intégration des nouveaux habitants dans la vie communale.

La municipalité remercie les associations, les commerçants, les artisans, les industriels et l'agglomération du Choletais qui restent fidèles et ont participé, cette année encore, à cette édition 2025-2026, ainsi que le personnel communal et tous les élus mobilisés sous la coordination de Philippe Bouchet, Conseiller Délégué, organisateur de la cérémonie.

Sur les 60 familles invitées ces 2 dernières années, 15 ont répondu présent ainsi que les partenaires, venus présenter leurs activités (CSI, foot, cyclisme, Tennis de table, Office de tourisme).

Après un mot d'accueil, le Conseiller délégué a eu plaisir à partager auprès des nouveaux habitants le film réalisé par la commune « Bienvenue à La Séguinière, une terre pour grandir et s'épanouir ». Puis sont intervenus les associations présentes ainsi que le président de l'Office de tourisme Suprenant Choletais, John Davis.

En plus de leur passeport, chaque famille est repartie avec un totebag, offert par la municipalité, contenant un stylo aux couleurs de La Séguinière, un coffret Suprenant Choletais ainsi qu'une documentation complète sur la vie locale, les services publics et les associations.

La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié au cours duquel les habitants ont pu poser leurs questions, échanger avec les élus et les représentants associatifs et se sentir pleinement intégrés dans leur nouveau cadre de vie.

À travers cette cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, la municipalité réaffirme sa volonté constante de faire de La Séguinière un lieu où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir.



PODELIHA

Développe l'offre de logement à La Séguinière



Impasse de la Source
Vendredi 26 septembre 2025

Dans le cadre du développement du territoire et de la diversification de l'offre locative, la commune a choisi Podeliha, filiale régionale d'Action Logement, pour construire un programme de 15 logements locatifs sociaux. En tant qu'opérateur global de l'immobilier et premier bailleur des Pays de la Loire, Podeliha a pour vocation de favoriser le lien emploi-logement, facilitant ainsi l'installation des salariés sur le territoire.

Le chantier, qui s'est déroulé sur une durée de 2 ans, a dû composer avec un site à forte déclivité, présentant 7 mètres de dénivelé entre le point le plus bas et le point le plus haut du terrain. Cette topographie particulière a nécessité d'importants travaux de terrassements et de soutènement, influençant directement l'implantation des logements.

Ce vendredi 26 septembre, la commune a eu le plaisir d'inaugurer une nouvelle opération de logements sociaux et intermédiaires portée par Podeliha. Situés impasse des Sources, ces 15 logements viennent renforcer l'offre résidentielle locale et témoignent

d'un engagement fort en faveur de l'habitat durable, de la qualité de vie et de la mixité sociale. Cette inauguration a réuni les équipes de Podeliha, les entreprises intervenantes, la maîtrise d'œuvre, les locataires et les élus, autour d'une volonté commune : faire de ce projet un lieu de vie agréable et pérenne.

Une opération pensée pour le bien-être de ses habitants

L'architecte, Arnaud Mainchain, de la société Grégoire Architecture, a présenté la conception des logements, mettant en avant l'attention portée aux détails qui favorisent la qualité de vie des futurs habitants. Chaque logement est conçu pour être indépendant et fonctionnel, avec des espaces intermédiaires qui permettent de répondre à des besoins variés : familles, jeunes actifs ou seniors. L'un des atouts majeurs de l'opération réside dans l'accès à de véritables terrasses et jardins, une rareté dans un contexte urbain où l'espace est souvent restreint.

L'implantation de ces logements a été pensée pour s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, tout en recréant une petite parcelle de verdure qui invite à la promenade et aux rencontres entre voisins. L'architecture, sobre et élégante, intègre des matériaux durables comme du bois pour les planchers intérieurs, tout en respectant les normes strictes de performance énergétique et d'étanchéité à l'air.

Chaque logement bénéficie également de solutions pratiques telles que des rangements intégrés, afin de garantir confort et fonctionnalité au quotidien.

Podeliha engagé pour le logement

M. Gonzague Noyelle, directeur général de Podeliha, a rappelé l'importance du rôle des bailleurs sociaux dans le contexte actuel de forte demande de logements. Avec près de 3 millions de demandes en France, les besoins sont immenses et le modèle économique des bailleurs est contraint. Malgré ces difficultés, Podeliha poursuit son engagement pour construire et rénover des logements de qualité, dans une démarche durable et innovante.

Le parc immobilier de Podeliha fait l'objet d'une attention particulière sur plusieurs fronts : performance énergétique, confort d'été, adaptation aux enjeux climatiques et préservation de la biodiversité.

L'investissement dans des logements durables est aussi un investissement pour le territoire sur le long terme : les emprunts contractés sur 40 à 80 ans nécessitent que les logements soient pensés pour durer et offrir un cadre de vie agréable aux habitants pendant de nombreuses années.

En outre, Podeliha joue un rôle économique majeur au niveau local. Avec un chiffre d'affaires annuel de 150 millions d'euros et plus de 220 millions d'euros réinvestis auprès d'entreprises locales, le bailleur social contribue à la vitalité économique et à l'emploi sur le territoire. Chaque chantier mobilise des compétences locales, soutient l'activité des entreprises et, indirectement, favorise le pouvoir d'achat des habitants en réduisant les charges énergétiques grâce à des logements performants.

Le programme de 15 logements réalisé à La Séguinière représente un investissement total de 2 000 780 €, financé par différents acteurs selon la répartition suivante :

Source de financement	Montant (€)
Prêt bancaire Podeliha (DC)	1 000 994
Prêt Action Logement	50 000
Subventions État	32 592
Fonds propres Podeliha	700 767
Autres	15 750

Le rôle de la commune

M. Guy Barré, maire de La Séguinière, a souligné la nécessité de densifier l'urbain tout en respectant la qualité de vie des habitants. La commune a ainsi fait le choix d'acquérir et de préempter des terrains afin de favoriser la construction de logements sociaux et intermédiaires, répondant ainsi à la carence de logements existante. Grâce à cette opération, la commune franchit une étape supplémentaire vers l'objectif de 20 % de logements sociaux sur son territoire, un enjeu majeur pour garantir la mixité sociale et l'équité d'accès au logement.

L'initiative municipale s'inscrit également dans une logique de soutien à l'emploi local. En favorisant le recours à des entreprises du territoire pour la réalisation de ces projets, la commune contribue à créer un cercle vertueux : le développement économique local génère des emplois, qui eux-mêmes soutiennent la demande de logements et la vitalité de la commune.

L'une des priorités des acteurs de ce projet est de construire des logements qui restent fonctionnels et confortables sur le long terme. Dans un contexte où le changement climatique et les enjeux énergétiques deviennent des facteurs déterminants, les projets intègrent désormais des critères environnementaux et de confort d'été. Les planchers en bois, la performance thermique et les espaces verts ne sont pas seulement des choix esthétiques : ils participent à la durabilité des bâtiments et au bien-être des habitants.



La réussite de l'opération repose également sur l'accompagnement des locataires et la qualité du suivi. Chez Podeliha, la responsable clientèle - Magali Cordier - s'assure que chaque logement répond aux attentes des habitants et que le lien social entre voisins est favorisé.

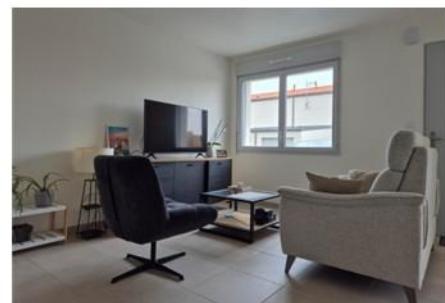
Une illustration de la mixité sociale

Ce programme de 15 logements est une étape dans la politique globale de logement de la commune. Il s'inscrit dans une démarche de mixité sociale, avec des logements adaptés à différents profils : familles, jeunes, seniors, et salariés.

Typologie des logements	
7 logements Individuels	1 T5, 4 T4, 2 T3
8 logements intermédiaires	4 T2bis et 4 T3

La commune et Podeliha travaillent en partenariat pour garantir que les logements soient attribués de manière équitable, en priorisant les besoins réels des habitants et en respectant les critères sociaux.

Perspectives et ambitions pour l'avenir
L'inauguration des 15 logements rue du Sacré Cœur n'est qu'une étape dans le plan de développement du logement à La Séguinière. La commune prévoit la réalisation de nouvelles opérations dans les années à venir, avec l'objectif de combler le déficit actuel et d'atteindre le seuil de 20 % de logements sociaux. Ces projets futurs continueront à s'appuyer sur les mêmes principes : qualité architecturale, performance énergétique, intégration dans le tissu urbain, et attention au bien-être des habitants.



Les élus et les équipes de Podeliha affichent une volonté commune : bâtir des lieux de vie durables, accessibles et agréables, où l'urbanisme, l'économie locale et la cohésion sociale se renforcent mutuellement. Cette vision globale assure que chaque logement construit aujourd'hui est aussi un investissement pour les générations futures.



Podeliha : acteur régional et responsable

Podeliha (Pour le Développement Local de l'Habitat) est une entreprise sociale pour l'habitat, filiale régionale d'Action Logement. Elle intervient sur les 5 départements des Pays de la Loire, gère un parc locatif de 27 000 logements et loge près de 53 000 personnes. L'entreprise s'engage dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et a fait de la durabilité et de l'innovation un axe stratégique majeur, avec pour mission de bâtir ensemble des lieux de vie de qualité, accessibles au plus grand nombre, tout en soutenant l'emploi local et en favorisant la pérennité des territoires.

Pour compléter son offre, Podeliha dispose également de deux filières spécialisées dans l'accession abordable : Podeliha Accession (pour les programmes neufs) et les Trois Roches (vente HLM et gestion des copropriétés). Ces entités opèrent sous une même marque : Axeliha.

Service de transport solidaire

Rejoignez l'équipe de bénévoles

Depuis près de dix ans, le service de transport solidaire mis en place à La Séguinière continue de très bien fonctionner. Grâce à l'implication d'une équipe d'une dizaine de chauffeurs bénévoles, chaque conducteur assure une permanence d'une semaine par trimestre, selon un planning élaboré en concertation lors de réunions organisées par l'adjointe Céline Tremblais.

Ce système permet de répartir les disponibilités sans mobiliser excessivement chacun, tout en maintenant une réponse régulière aux besoins des bénéficiaires, dont le nombre reste stable et soutenu. Pour garantir la continuité du service, il est important de conserver un effectif constant d'environ 13 chauffeurs.

La commune lance donc un appel à bénévoles afin que 1 ou 2 personnes supplémentaires rejoignent l'équipe actuelle.

Les trajets concernent uniquement des déplacements de proximité (rayon de 25 km). Les voyages sont indemnisés en fonction de la distance, soit entre 6 et 8 euros. La mission se limite au transport : le chauffeur attend dans le véhicule et n'a pas à accompagner la personne transportée dans ses démarches.

L'engagement principal du bénévole correspond à une semaine par trimestre en tant que chauffeur titulaire. Il peut également être inscrit une semaine sup-

plémentaire en qualité de suppléant et ne sera sollicité que si le chauffeur titulaire ne peut assurer le service (en cas d'urgence).

La prochaine réunion de préparation du trimestre aura lieu le mardi 16 décembre à 18h00 en mairie. Nous espérons pouvoir y accueillir de nouveaux bénévoles afin de conforter ce service communal apprécié de tous.

10 des chauffeurs solidaires autour de Céline Tremblais - adjointe (03/2024)



© Ouest-France

La commune recrute

Un agent pour l'entretien des bâtiments communaux et l'accompagnement des enfants

La mairie de La Séguinière recrute, pour un début de poste prévu au mois de novembre, un agent chargé du nettoyage des bâtiments communaux (salle de sports, salle de la Garenne et mairie) ainsi que de l'accompagnement des enfants pendant la pause méridienne au restaurant scolaire, notamment pour le service à table.

L'ensemble de ces tâches représente un temps de travail de 31,5 heures hebdomadaires pendant le temps scolaire, soit un contrat annualisé de 26 heures.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre une lettre de candidature accompagnée d'un CV en mairie avant la fin du mois d'octobre par courrier ou par mail (accueil@mairie-laseguiniere.fr).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 02 41 56 90 53.

Recrutement d'agents recenseurs Recensement de la population 2026

La commune sera de nouveau recensée en 2026, après les campagnes de 2015 et 2020. À cette occasion, la mairie recrute des agents recenseurs disponibles du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2026.



La Séguinière

Les missions consistent à gérer les adresses de son secteur, collecter les informations auprès des habitants, déposer et récupérer les questionnaires, vérifier les données et assurer un suivi régulier avec le coordonnateur communal.

Les qualités attendues sont la discrétion, le sens du contact, l'organisation, la rigueur et une bonne maîtrise de l'outil informatique. Les agents doivent disposer d'un véhicule personnel et d'un téléphone portable. Ils sont rémunérés au prorata du nombre de questionnaires collectés (papier et en ligne) et perçoivent un remboursement de leurs frais de déplacement.

Une formation dispensée par l'INSEE sera assurée au cours de la première quinzaine de janvier (deux demi-journées).

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à déposer ou à adresser à la mairie jusqu'au jeudi 20 novembre.

Contact : Mme Claire RENAUDIN, coordonnatrice communale – Mairie de La Séguinière

Tél. : 02 41 56 90 53

Courriel : accueil@mairie-laseguiniere.fr



Entretien par drones de l'église Notre-Dame de l'Assomption

L'église Notre-Dame de l'Assomption, inscrite au titre des Monuments Historiques, occupe une place centrale dans le patrimoine de La Séguinière. Elle est bâtie à l'emplacement de l'église primitive du XI^e siècle, ancienne dépendance de l'Abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm.

À fil du temps, l'édifice a connu plusieurs transformations. Reconstruite pour sa partie ancienne sous la Renaissance par Charles Du Plessis et Louise de Montfaucon-Saint-Mesmin, leurs blasons figurent encore aujourd'hui en de nombreux endroits. L'église a ensuite été agrandie et surélevée côté est entre 1858 et 1860.

À l'intérieur, plusieurs éléments méritent l'attention :

- les voûtes sculptées de la nef sud et de la nef centrale,
- les vitraux contemporains, consacrés pour partie aux Guerres de Vendée et pour partie à la vie du Père de Montfort, venu à La Séguinière en 1713 et 1715,
- ainsi que l'horloge dont la sonnerie reprend l'air de l'Inviolata.

Un édifice protégé, soumis à des contraintes

En tant que monument inscrit, l'église impose un périmètre de co-visibilité : les propriétaires de biens situés autour doivent recueillir l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour tout projet de modification ou de construction. Cette réglementation allonge parfois les délais d'instruction des demandes d'urbanisme.

Plusieurs riverains avaient fait part de leur incompréhension de voir ces contraintes appliquées à leurs projets alors que la façade et la toiture de l'église présentaient elles-mêmes un aspect altéré par le temps et la pollution naturelle en centre-bourg.

Une intervention innovante

Compte tenu de ses dimensions, l'entretien de l'édifice nécessitait des moyens techniques importants sans certitude d'obtenir un résultat optimal. De nouvelles technologies, notamment l'utilisation de drones pour le nettoyage et le démoussage, ont récemment ouvert des perspectives intéressantes.

Après consultation de plusieurs prestataires, le choix s'est porté sur l'agence nantaise de la société nationale Dronelis, entreprise de drones civils agréée par la DGAC (*) et spécialisée dans l'inspection et le traitement par drone.

(*) Direction Générale de l'Aviation Civile

Commandée à l'issue du vote du budget en avril 2025, l'intervention a pu avoir lieu au retour des congés d'été, le 9 septembre dernier. Une journée complète a été nécessaire, mobilisant deux drones, une nacelle et une équipe de sept personnes.



Des résultats visibles et durables

Le nettoyage a porté sur l'ensemble des murs et de la toiture. Grâce à la pulvérisation par drone, aucune zone n'a été oubliée. Le traitement demande l'utilisation d'un peu plus de produit, ce qui constitue une garantie d'efficacité.

Actuellement, certaines parties des murs apparaissent rosées, là où la mousse était la plus présente. Cet effet disparaîtra dans les prochaines semaines pour laisser place à des murs clairs, retrouvant leur aspect d'origine, et une toiture comme neuve.

Cette opération d'entretien, dont le coût reste conséquent, n'a pas vocation à être répétée fréquemment. Elle est pensée pour durer plusieurs années et redonner tout son éclat à notre église.



SAISON CULTURELLE

DES RENDEZ-VOUS POUR TOUS AU PROGRAMME

2025/2026

La saison culturelle continue de proposer des moments conviviaux et enrichissants pour tous les habitants de La Séguinière. Les prochains rendez-vous à ne pas manquer sont les suivants :

Séance cinéma

Mercredi 29 octobre à 20h00

Théâtre Prévert

Vice Versa 2 (2024)

Riley a bien grandi et entre dans l'adolescence... mais son quartier général émotionnel est bouleversé par l'arrivée de nouvelles émotions. Joie, Tristesse, Colère, Dégout et Peur doivent désormais composer avec l'Anxiété et d'autres petits nouveaux, qui viennent chambouler l'équilibre fragile de Riley.

Un film drôle, touchant et inventif, qui explore avec tendresse les montagnes russes de l'adolescence.

Durée : 1h36 – Tout public

Tarif : 3 € (gratuit pour les - 12 ans)



Séance cinéma

Mercredi 29 octobre à 20h00

Théâtre Prévert

Moi, moche et méchant 4 (2024)

Gru et sa joyeuse famille reviennent pour de nouvelles aventures hautes en couleur ! Entre la lutte contre Maxime Le Mal et les bêtises de Gru Junior, ce film est un cocktail explosif d'humour, d'action et de tendresse, porté par les inimitables Minions, toujours prêts à semer le chaos.

Durée : 1h34 – Tout public

Tarif : 3 € (gratuit pour les - 12 ans)



Apéro-Concert

Dimanche 16 novembre à 17h00

Espace Roger Dronneau

Rencontre avec Patty Joy

Cet Apéro-Concert mettra à l'honneur Patty Joy, artiste locale de 40 ans et maman de quatre enfants, passionnée de musique depuis son enfance. Après des années de pratique musicale et plusieurs groupes fondés dès ses 20 ans, elle a enseigné la comédie musicale à la Jeune France de Chollet, suivi une formation vocale intensive, et se lance désormais dans une carrière professionnelle depuis 2025.



Patty Joy à l'espace Roger Dronneau
Dimanche 16 novembre 2025

Naviguant entre jazz, soul et variété internationale, Patty Joy souhaite toucher le public avec sa voix.

Elle vient également de créer sa propre structure : Association « Patty Joy & Le Studio 11 » (19 rue de la Paix, La Séguinière).

Entrée : 5 € (dans la limite des places disponibles).

Les Zygomatics reviennent au théâtre Prévert !

Après le succès des années passées, la troupe locale de théâtre amateur vous donne rendez-vous en novembre avec une nouvelle comédie à la fois drôle et émouvante : *Pour combien tu m'aimes ?* de Jean Franco et Guillaume Mélanie.

Onze représentations sont programmées cette saison, preuve de l'enthousiasme du public et de la fidélité des spectateurs. L'histoire, pleine de rebondissements, mêle quiproquos et émotions.

Cette pièce pleine d'humour et d'émotion raconte l'histoire de Lisa, femme d'affaires célibataire, qui fait appel à un escort boy pour paraître en couple lors de soirées professionnelles. Mais

quand son cavalier habituel lui fait faux bond, un remplaçant inattendu entre en scène...

Le début d'une série de quiproquos savoureux qui ne manqueront pas de faire rire le public.

Rendez-vous au théâtre de l'espace Prévert :

les 14, 15, 16, 19, 21, 22, 23, 26, 28, 29 et 30 novembre 2025

à 20h30 (dimanches à 15h00)

Entrées :

8 € (adultes), 5 € (étudiants et -14 ans)

Réservations :

tel : 09 60 50 82 52

mail : leszygomatics.resa@orange.fr

LES ZYGMATICS

ESPACE PRÉVERT

LA SÉGUINIÈRE

**POUR
COMBIEN
TU M'AIMES ?**

UNE COMÉDIE DE JEAN FRANCO ET GUILLAUME MÉLANIE

Vendredi 2025 14 - Samedi 15 - Dimanche 16

Mercredi 19

Vendredi 21 - Samedi 22 - Dimanche 23

Mercredi 26

Vendredi 28 - Samedi 29 - Dimanche 30

Horaires : Dimanche 15h00 - Les autres jours 20h30

Entrées : Adultes 8 € - Etudiants et moins de 14 ans 5 €

Réservations à partir du vendredi 3 octobre

09 60 50 82 52

leszygomatics.resa@orange.fr

Les réservations sont placées et vous seront confirmées

Retrouvez toutes nos pièces sur YouTube à l'adresse <https://www.youtube.com/@leszygomatics49280>

Divers

TENNIS DE TABLE

Nouveau créneau

L'association ouvre un nouveau créneau le **jeudi de 15h à 17h à partir du 7 septembre**. Renseignements au 07 70 65 31 08.

Super Loto

Le 10^e loto organisé par le Tennis de Table aura lieu **samedi 1er novembre à partir de 14h00** à la Salle des Fêtes. Pour le confort des participants, il n'y aura que des chaises (pas de banc). Réservations conseillées au 07 70 65 31 08.

QUINZAINE SENIOR

Après-midi bal musette à La Séguinière

Dans le cadre de la Quinzaine senior organisée par le CSI Ocsigène, la commune de La Séguinière vous invite à un après-midi bal musette animé par Chris Music le **vendredi 7 novembre de 14h30 à 17h à la Salle des fêtes**

Pour agrémenter cet après-midi festif, le Café Rencontre, les Amis Réunis ainsi que la Maison d'Accueil prépareront de délicieux gâteaux à partager.

HISTOIRE & PATRIMOINE

Conférence sur les haches polies

L'association organise une conférence sur les haches polies lors de sa permanence du **samedi 8 novembre de 10h à 12h au 20 rue du Manoir**.

« Le très lointain passé de la Séguinière est peu connu. Pourtant, depuis près de 150 ans, des agriculteurs, par leurs trouvailles (haches polies, éclats en silex...), alimentent cette connaissance ».

La présentation d'Olivier Gabory, auteur d'un ouvrage sur l'archéologie des Mauges, permettra de présenter et faire parler ces témoignages (les 18 haches polies connues à ce jour) qui remontent au Néolithique (5500 à 2200 avant J.-C.). La présentation sera suivie d'un échange. N'hésitez pas à venir avec des objets.

CCAS

Ateliers mise en beauté

Dans le cadre de la Conférence des financeurs, le Centre Communal d'Action Sociale propose des activités destinées à favoriser l'autonomie des personnes de plus de 60 ans.

À ce titre, des ateliers de mise en beauté (conseils maquillage) auront lieu les **vendredis 21 novembre et 5 décembre, à partir de 14h, à la salle Roger Dronneau**.

Inscription préalable obligatoire en mairie. Durée de l'atelier : environ 1h30, animé par Amélie (nouveau prestataire).

ASEG

Gala de Gym

L'Association Sports et Gymnastique (ASEG) organise son grand gala de gymnastique « À Paris » les **vendredi 28 et samedi 29 novembre à 20h15, à la salle de Coubertin**.

Les tarifs sont les suivants : gratuit pour les moins de 6 ans, 4 € pour les jeunes de 6 à 17 ans et 7 € pour les adultes.

La vente des billets aura lieu à la salle Pierre de Coubertin. Les spectateurs pourront acheter leurs places, dans la limite de quatre par personne, le jeudi 20 novembre de 18h30 à 20h ainsi que le samedi 22 novembre de 13h à 14h.

Randonnée du Bouchot 43ème Edition - Dimanche 9 novembre



Randonnée 2024

Comme chaque année, le club La Séguinière Vélo Sport organise sa traditionnelle Randonnée du Bouchot, qui vivra cette année sa 43^e édition. L'événement aura lieu le dimanche 9 novembre 2025 au complexe Pierre de Coubertin, dans une ambiance toujours conviviale et sportive.

Plusieurs circuits seront proposés afin de satisfaire tous les participants. Les marcheurs pourront choisir parmi des parcours de 7, 11 ou 17 kilomètres, le plus court étant accessible aux poussettes. Les amateurs de VTT disposeront d'itinéraires allant de 22 à 48 kilomètres, tandis que les cyclos auront le choix entre 24 et 69 kilomètres. De quoi permettre à chacun de profiter, à son rythme, des chemins et paysages Ziniérais.

Les inscriptions seront ouvertes le samedi 8 novembre de 17h à 19h, puis le dimanche matin de 8h à 10h au complexe Pierre de Coubertin. Le tarif de participation est fixé à 6 euros pour les adultes et 3 euros pour les enfants de moins de 12 ans. Les chiens ne sont pas admis sur les circuits.

À l'arrivée, les participants pourront, comme le veut la tradition, partager une collation composée de boudin, mogette, fromage et pomme.

Dans l'après-midi, le Comité des Fêtes de La Séguinière proposera un spectacle gratuit, ouvert à tous, pour prolonger cette journée placée sous le signe de la convivialité.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter les organisateurs : svs.cyclovtt@gmail.com

L'équipe de restauration



Parcours Ecocitoyen 2025/2026

La première période du Parcours Ecocitoyen menée de septembre à décembre, concerne cette année les élèves de CM2. Ce projet, porté par la municipalité en partenariat avec les enseignantes et une équipe de sept bénévoles ziniérais, vise à sensibiliser les jeunes à la solidarité, à la responsabilité et à la citoyenneté.

Dès le 14 octobre, 52 élèves participeront à une séance d'initiation aux gestes de premiers secours animée par la société Urgence-Secours. Répartis en deux groupes et accompagnés par leurs enseignantes et des élus, les enfants apprendront à réagir face à une situation d'urgence et à devenir de véritables jeunes acteurs formés, capables de

porter secours et, peut-être, de « sauver une vie ».

Ces mêmes élèves pourront ensuite s'engager volontairement dans différentes actions citoyennes menées hors temps scolaire. Trois thématiques leur sont proposées : la solidarité, à travers un projet de soutien à un village du Burkina Faso ou à destination des aînés ; la protection de l'environnement, avec la participation au nettoyage de printemps de La Séguinière ; et enfin, le devoir de mémoire, en prenant part aux commémorations du 11 novembre ou du 8 mai.

Après les vacances de la Toussaint, les élèves consacreront quatre semaines de novembre, à raison d'une heure par semaine sur la

pause méridienne, à la réalisation de décorations de Noël. Encadrés par les bénévoles, ils fabriqueront des objets décoratifs originaux destinés à la vente lors du marché de Noël du 7 décembre. Les fonds récoltés seront entièrement reversés à l'association Sandogo, qui soutient chaque année des collèges et écoles manquant de moyens au Burkina Faso.

Cette démarche d'éducation à la citoyenneté se poursuivra tout au long de l'année 2026. De prochains articles viendront présenter la suite de ce parcours, qui aide les jeunes à mieux connaître leur commune et à en devenir des acteurs car « c'est ensemble que l'on avance ».

Saint-Louis Basket

Une soirée de remerciements pour les artisans du succès du Week-end Festif



CSI Ocsigène

Bienvenue à Ornella Dejust

Depuis le 1er septembre 2025, Ornella Dejust a rejoint l'équipe du Centre Socioculturel Intercommunal Ocsigène. Elle succède à Vanessa Griffon, qui occupait ce poste depuis trois ans et qui a choisi de donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle.

Ornella assure désormais la fonction de chargée de coopération sectorielle en lien avec la Convention Territoriale Globale (CTG). Pour rappel, la CTG est un dispositif partenarial piloté avec la Caf, visant à renforcer la cohérence et l'efficacité des services proposés aux habitants : petite enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique, logement, prise en compte du handicap.

Son rôle est donc de travailler, au sein du CSI, en lien étroit avec les collectivités et les professionnels du territoire, afin de mettre en œuvre ces actions conformément aux orientations définies par les élus.

Ornella n'arrive pas dans un domaine ni sur un territoire qui lui sont complètement étrangers : auparavant, elle était chargée de mission à Cholet Agglomération, où elle a contribué à l'élaboration du contrat de ville.

Mairie de La Séguinière
Lundi 1er septembre 2025



Mercredi 25 septembre 2025, la mairie et le club Saint-Louis Basket ont convié l'ensemble des bénévoles à une soirée conviviale afin de leur adresser un grand merci pour leur engagement sans faille lors du Week-end Festif de juin 2025.

Près de 340 bénévoles s'étaient mobilisés en juin pour donner vie à cet événement ambitieux, porté conjointement par la commune, le club de basket et le comité des fêtes ; événement qui a marqué les esprits.

La soirée s'est ouverte par plusieurs prises de parole : Julie Barreau, adjointe au maire, Guy Barré, maire, ainsi que Bénédicte Hocde et Florian Tricoire, co-présidents du club, sans oublier Adrien Tricoire, cheville ouvrière et responsable de l'animation du week-end.

Tous ont rappelé combien la réussite de ces trois jours reposait sur l'énergie collective, l'investissement des bénévoles et la solidarité locale. « Sans vous, la fête n'aurait pas eu la même saveur », a souligné Julie Barreau, saluant notamment l'implication discrète mais essentielle des agriculteurs et retraités. Le maire, Guy Barré, a insisté sur la dimension humaine et sociale de l'événement : « Au-delà des résultats financiers, c'est ce lien créé entre habitants qui restera dans les mémoires. Ce week-end a fait vibrer la commune et a rassemblé toutes les générations ».

De leur côté, Bénédicte Hocde et Florian Tricoire ont mis en avant la capacité de chacun à prendre des responsabilités, à se faire confiance et à relever ensemble ce défi. Enfin, Adrien Tricoire a retracé l'année et demie de préparation qui a précédé l'événement : réunions innombrables, montage des commissions, partenariats décisifs, imprévus de dernière minute... autant de défis relevés dans la bonne humeur et avec passion.

Des souvenirs marquants

Les intervenants ont aussi partagé quelques anecdotes : le passage insolite des bottes de foin le vendredi, l'émotion d'un match réunissant anciens et jeunes basketteurs, ou encore le concert improvisé du dimanche soir. Des images fortes qui resteront gravées dans la mémoire collective.

Une exclusivité : le film des 90 ans du club

Après les discours, les participants ont eu le privilège de découvrir en avant-première un film retraçant les 90 ans de la Saint-Louis Basket, projeté au théâtre. Un moment d'émotion et de fierté pour tout un club et toute une commune.

Un grand merci collectif

Cette soirée fut avant tout l'occasion de redire un immense merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré, parfois dans l'ombre, à la réussite du Week-end Festif des 20, 21 et 22 juin 2025. Comme l'ont conclu les organisateurs, cette aventure a montré la force du collectif et ouvert la voie à de nouveaux projets partagés.

Rendez-vous est déjà pris... pourquoi pas pour les 100 ans du club !

Exposition Ñawi-Kuna

un voyage au cœur du Pérou

Le 26 septembre, la mairie de La Séguinière a inauguré l'exposition Ñawi-Kuna de l'artiste peintre péruvien Portugal Ibana Rosillo, visible jusqu'au 18 octobre.

Lors du vernissage, Agnès Bruche, adjointe à la culture, a salué le talent et la générosité de l'artiste, découvert lors d'un atelier avec les enfants. Elle a décrit ses œuvres comme un dialogue entre les couleurs de l'Altiplano, la lumière des Andes et les traditions millénaires du Pérou, mêlant habilement pop art, street art et influences de la Renaissance.

L'artiste a expliqué que Ñawi-Kuna, signifiant « visages » en langue andine et que les œuvres exposées invitent à ressentir l'essence du Pérou : ses contrastes, sa spiritualité et sa richesse humaine.

Guy Barré, maire de La Séguinière, a quant à lui salué « l'artiste et l'homme », soulignant les valeurs de partage et de douceur qu'il transmet à travers ses tableaux.

La soirée s'est conclue sur une touche musicale avec l'interprétation émouvante du célèbre chant péruvien *El Cóndor Pasa* par Aurore Sanchez.



Aurore Sanchez et Portugal Ibana Rosillo devant les tableaux de l'artiste exposés en mairie

Bibliothèque « Mille Pages »

Deux coups de cœur ce mois-ci :

"Le Meurtre du Commandeur"
de Haruki Murakami

Un peintre, quitté par sa femme, s'installe dans la maison d'un artiste renommé après des mois d'errance au Japon. Bientôt, d'étranges événements surviennent : la découverte d'un tableau mystérieux (*Le Meurtre du Commandeur*), le tintement nocturne d'une clochette, et la rencontre d'un voisin énigmatique.



Haruki Murakami

Dans ce roman, nous découvrons un monde insolite et symbolique, une aventure initiatique passionnante. L'écrivain, passionné par les arts, parle de la création artistique, du rapport à la réalité et à son sujet, des techniques de peinture. Il exprime également les sentiments de l'artiste face à l'achèvement d'une toile. Un roman passionnant sur la solitude, l'art, la transmission, la fragilité des êtres, l'inconscient.

Coup de cœur pour l'autrice jeunesse Georgette

Autrice et illustratrice jeunesse française, Georgette a publié de nombreux ouvrages tendres et malicieux pour les tout-petits. À travers des personnages hauts en couleur, elle aborde avec finesse des thèmes essentiels (la différence, l'amitié, la confiance en soi) tout en conservant une légèreté qui fait du bien.

Parmi nos livres préférés, citons *"Familles"*, un album qui célèbre la diversité des structures familiales, ou encore *"L'Enquête de monsieur Monsieur"*, un livre tactile dont les

Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

Mois d'octobre 2025

Aujourd'hui, Suzette accueille sa voisine Marie pour prendre le thé, cela faisait si longtemps qu'elles n'avaient pas pris le temps de discuter ! Marie lui confie qu'il devient difficile pour elle de prendre du temps en dehors de la maison, car son époux est de plus en plus dépendant.

Cela l'inquiète, elle aimerait pouvoir s'accorder du temps pour elle afin de souffler, garder le contact avec ses amis et pouvoir continuer ses activités de loisirs...



Suzette lui conseille d'appeler le CLIC : une coordonnatrice pourra la renseigner sur les dispositifs destinés aux aidants : plateforme de répit et d'accompagnement, formations et actions gratuites pour les aidants, soutien psychologique...

D'ailleurs, il y a plusieurs actions proposées dans les prochaines semaines, notamment la Journée Nationale des Aidants le 16 octobre. Marie remercie sa voisine et va contacter le CLIC !...

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans un prochain numéro.

CLIC IGEAC

(centre local d'information et de coordination)

Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet

Réception uniquement sur rendez-vous

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

et le vendredi de 14h00 à 17h00,

ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34 / clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

pages en feutrine invitent l'enfant à chercher et à toucher. Le petit dernier arrivé à la bibliothèque, *"Tu as le droit!"*, explore quant à lui les droits des enfants et ouvre un bel espace de dialogue entre parents et enfants.



L'enquête de monsieur Monsieur

Horaires d'ouverture

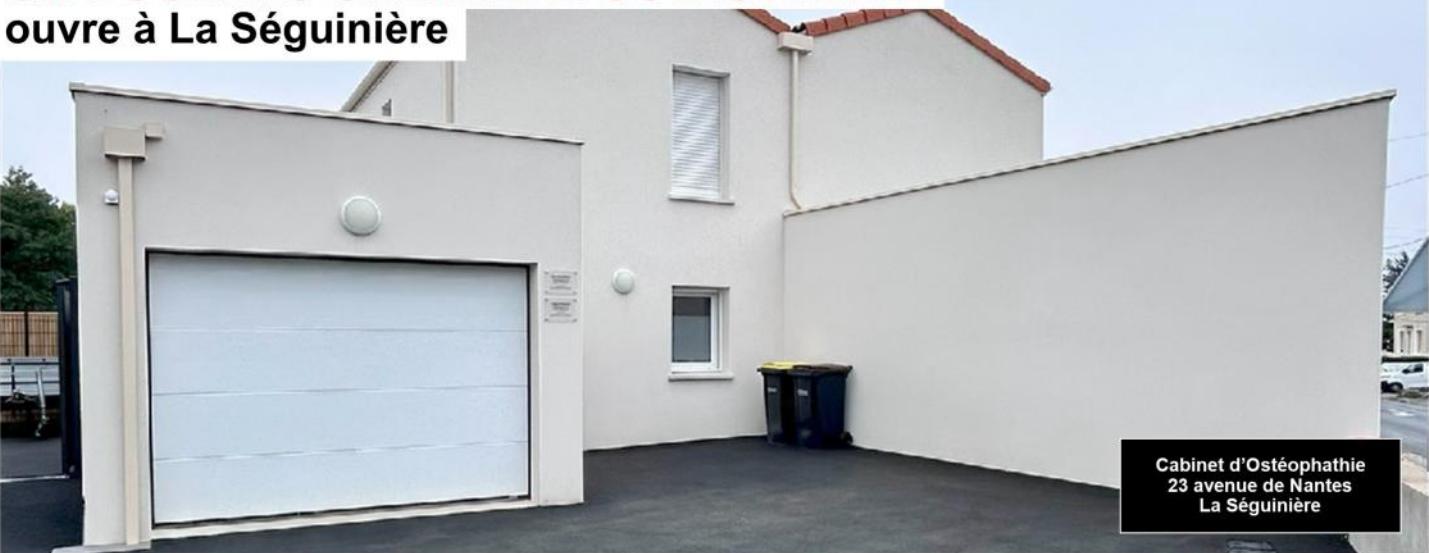
le matin de 10h00 à 12h00

le mercredi et le samedi

l'après-midi de 17h30 à 19h00

le lundi, le mercredi et le jeudi

UN NOUVEAU CABINET D'OSTÉOPATHIE ouvre à La Séguinière



Depuis le 6 mai 2025, La Séguinière accueille un nouveau cabinet d'ostéopathie au 2 bis avenue de Nantes, tenu par Camille Chiron et Hugo Primault.

Âgée de 26 ans et originaire de Cholet, Camille s'associe à Hugo, 27 ans, originaire de Nantes. Tous deux sont diplômés de l'IDHEO (Institut des Hautes Études Ostéopathiques) à Nantes, où ils ont suivi une formation de cinq années alliant théorie et pratique. Leur parcours les a conduits en stage dans différents services hospitaliers (maternités de Saint-Nazaire et de Nantes, oncologie à Saint-Nazaire...) et sur le terrain lors de grands événements sportifs comme le marathon de La Rochelle.

Avant d'ouvrir leur propre structure, ils ont exercé pendant deux années en collaboration avec plusieurs cabinets de la région (Cholet, Bressuire, La Gaubretière, Nantes et Neuil-les-Aubiers).

L'ostéopathie est une médecine manuelle qui cherche à comprendre les causes des symptômes en étudiant le corps dans son ensemble.

Grâce à des manipulations douces du système musculosquelettique et à des techniques de relâchement myo-fascial, l'ostéopathie permet de soulager tensions, douleurs et déséquilibres. Elle agit à la fois dans une démarche préventive et curative, et s'adresse à tous : nourrissons, enfants, sportifs, femmes enceintes ou encore seniors.

Le cabinet est également engagé dans la vie locale, en partenariat avec plusieurs clubs sportifs :

- *Basket de La Séguinière, Jeune France de Cholet et salle de sport Elencia à Cholet (pour Camille).*
- *Football de La Séguinière et Tennis de table de La Romagne (pour Hugo).*

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h15 à 20h30 et le samedi de 8h15 à 13h30

Prise de rendez-vous : Camille : 07 68 25 65 54 / Hugo : 07 67 76 38 33 et également sur Doctolib.



Une nouvelle activité à La Séguinière L'HYPNO-COACHING AVEC MARIE VOYNEAU

Originaire de La Séguinière, Marie Voyneau a choisi de revenir dans son village natal après 25 années passées en région parisienne en tant qu'habilleuse dans le milieu du spectacle. Forte de ce parcours riche et créatif elle a développé une nouvelle sensibilité : l'accompagnement par l'hypnose.

Formée à l'École Centrale d'Hypnose (ECH) entre 2022 et 2023, elle a ouvert début 2025 son activité d'hypno-coach afin d'aider chacun à dépasser ses blocages.

« Une seule séance peut parfois suffire à dénouer une situation difficile, un problème récurrent, une phobie, une addiction ou encore un projet resté figé », explique-t-elle. Son approche consiste à aller chercher la cause profonde des difficultés et à accompagner la personne vers plus d'autonomie et de liberté.

Ses séances se déroulent sur rendez-vous, soit à son cabinet à domicile, soit directement chez la personne, selon les besoins. Elle propose des séances individuelles et anime également des ateliers en petits groupes.

Contact : 06 88 69 17 36
Mail : marie.voyneau@icloud.com

